

Tronçons 1 et 2 du Sentier des embruns

Baie-Comeau



Sentier des embruns
voie du fleuve!

ÉTHIQUE DU RANDONNEUR

PRÉPARATION À FAIRE AVANT UNE SORTIE :

- Avertir un proche du lieu de sa sortie surtout lors d'une excursion en solitaire.
- Conserver à portée de main un moyen de communication.
- S'informer de la météo et apporter le matériel nécessaire selon la longueur de la marche (bouteille d'eau, linge adéquat, nourriture, trousse de premiers soins...).

COURTOISIE ENTRE USAGÉS :

- Respecte les autres usagés du sentier.
- Fournis l'aide requise à une personne blessée ou en difficulté en toutes circonstances dans la mesure où cela ne met pas sa vie ou celle d'autrui en danger.

RESPECT DE LA FAUNE ET LA FLORE :

- Utiliser uniquement le sentier pédestre afin de préserver la flore des lieux.
- Afin de pouvoir profiter d'un environnement propre, ne pas laisser de déchets sur place et les ramener avec soi.
- Ramasser et vidange adéquatement les excréments de son chien à l'extérieur du sentier ou dans une poubelle à la sortie du sentier.
- Conserver son chien en laisse lors de la balade afin de ne pas déranger la faune et les marcheurs environnant.

RESPECT DES INFRASTRUCTURES :

- Porter attention à utiliser adéquatement le matériel laissé à la disposition afin de ne pas l'endommager.
- Ne pas déplacer les infrastructures de marche ou d'observation installées le long du sentier.

Niveau de difficulté du sentier : DÉBUTANT
Temps estimé : 50 MINUTES

Ces balises sont utilisées pour identifier et diriger le randonneur dans la bonne direction tout au long du sentier. Il est donc impératif de bien les suivre lors de la randonnée.

- Ce symbole représente les bornes kilométriques aux 500 mètres.
- Sentier des embruns
- Passage en milieu urbain
- Stationnement

Partenaire principal :

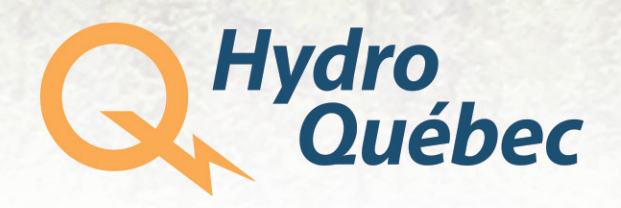
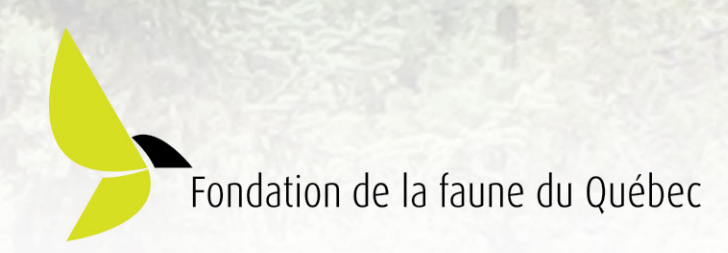


FONDS ALUMINERIE DE BAIE-COMEAU POUR LES COLLECTIVITÉS DURABLES

Un projet de la démarche :



Partenaires de soutien :



Télécharger la carte complète du Sentier des embruns sur www.mavillemavoix.com/projets

Conception et Impression : VOITURE COMMUNICATION

Tronçons 3 du Sentier des embruns



ÉTHIQUE DU RANDONNEUR

À PROPOS :

- Le Boisé de la Falaise a pour principale vocation d'offrir un réseau de sentiers pour la pratique de Vélo de Montagne.

COURTOISIE ENTRE USAGÉS :

- Respecte les autres usagés du sentier.
- Fournis l'aide requise à une personne blessée ou en difficulté en toutes circonstances dans la mesure où cela ne met pas sa vie ou celle d'autrui en danger.
- Randonneurs, cédez le passage aux cyclistes, afin que ceux-ci puissent poursuivre leurs activités avec fluidité.

RESPECT DE LA FAUNE ET LA FLORE :

- Utiliser uniquement le sentier pédestre afin de préserver la flore des lieux.
- Afin de pouvoir profiter d'un environnement propre, ne pas laisser de déchets sur place et les ramener avec soi.
- Ramasser et vidange adéquatement les excréments de son chien à l'extérieur du sentier ou dans une poubelle à la sortie du sentier.
- Conserver son chien en laisse lors de la balade afin de ne pas déranger la faune et les marcheurs environnant.

RESPECT DES INFRASTRUCTURES :

- Porter attention à utiliser adéquatement le matériel laissé à la disposition afin de ne pas l'endommager.
- Ne pas déplacer les infrastructures de marche ou d'observation installées le long du sentier.

Niveau de difficulté du sentier : **INTERMÉDIAIRE**
Temps estimé : 45 MINUTES

Ces balises sont utilisées pour identifier et diriger le randonneur dans la bonne direction tout au long du sentier. Il est donc impératif de bien les suivre lors de la randonnée.

Télécharger la carte complète du Sentier des embruns sur www.mavillemavoix.com/projets



Ce symbole représente les bornes kilométriques aux 500 mètres.

- Sentier des embruns
- Sentier des embruns secondaire
- Sentiers principaux du Boisé de la Falaise
- Sentiers secondaires du Boisé de la Falaise
- Passage en milieu urbain
- Stationnement

Partenaire principal :



FONDS ALUMINERIE DE BAIE-COMEAU POUR LES COLLECTIVITÉS DURABLES

Un projet de la démarche :



Partenaires de soutien :

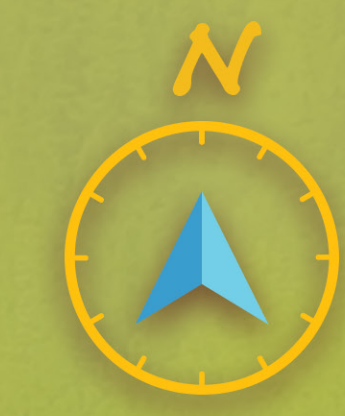


Projet réalisé par CEDFOB et AECOM

Tronçon 4 du Sentier des embruns

Sentier des embruns
Voie du fleuve!

Baie-Comeau



ÉTHIQUE DU RANDONNEUR

PRÉPARATION À FAIRE AVANT UNE SORTIE :

- Avertir un proche du lieu de sa sortie surtout lors d'une excursion en solitaire.
- Conserver à portée de main un moyen de communication.
- S'informer de la météo et apporter le matériel nécessaire selon la longueur de la marche (bouteille d'eau, linge adéquat, nourriture, trousse de premiers soins...).

COURTOISIE ENTRE USAGÉS :

- Respecte les autres usagés du sentier.
- Fournis l'aide requise à une personne blessée ou en difficulté en toutes circonstances dans la mesure où cela ne met pas sa vie ou celle d'autrui en danger.

RESPECT DE LA FAUNE ET LA FLORE :

- Utiliser uniquement le sentier pédestre afin de préserver la flore des lieux.
- Afin de pouvoir profiter d'un environnement propre, ne pas laisser de déchets sur place et les ramener avec soi.
- Ramasser et vidange adéquatement les excréments de son chien à l'extérieur du sentier ou dans une poubelle à la sortie du sentier.
- Conserver son chien en laisse lors de la balade afin de ne pas déranger la faune et les marcheurs environnant.

RESPECT DES INFRASTRUCTURES :

- Porter attention à utiliser adéquatement le matériel laissé à la disposition afin de ne pas l'endommager.
- Ne pas déplacer les infrastructures de marche ou d'observation installées le long du sentier.

Niveau de difficulté du sentier : DÉBUTANT

Ces balises sont utilisées pour identifier et diriger le randonneur dans la bonne direction tout au long du sentier. Il est donc impératif de bien les suivre lors de la randonnée.

Télécharger la carte complète du Sentier des embruns sur www.mavillemavoix.com/projets

Temps estimé : 50 MINUTES

- Sentier des embruns
- Sentier des embruns secondaire
- Sentiers principaux du Bois de la Falaise
- Sentiers secondaires du Bois de la Falaise
- Passage en milieu urbain
- Ⓢ Stationnement

Partenaire principal :

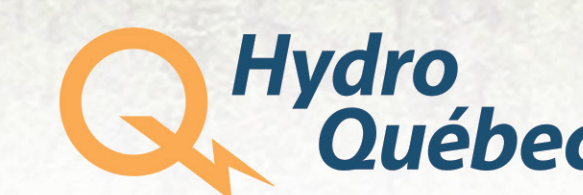


FONDS ALUMINERIE
DE BAIE-COMEAU
POUR LES COLLECTIVITÉS
DURABLES

Un projet de la démarche :



Partenaires de soutien :



ÉTHIQUE DU RANDONNEUR

AVANT DE PARTIR :

- Avertir un proche du lieu de sa sortie, surtout si l'on part seul.
- Prévoir un moyen de communication et le garder à portée de main.
- S'informer de la météo et apporter le matériel nécessaire selon la durée de la randonnée (bouteille d'eau, linge adéquat, nourriture, trousse de premiers soins, etc.).

COURTOISIE ENTRE USAGERS :

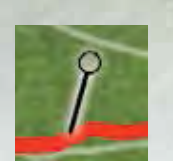
- Respecter les autres usagers du sentier
- Fournir de l'aide à une personne blessée ou en difficulté en toutes circonstances dans la mesure où cela ne met pas sa vie ou celle d'autrui en danger.

RESPECT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE :

- Rester dans le sentier aménagé afin de préserver la flore des lieux.
- Ne laisser aucun déchet sur place afin que tous puissent profiter d'un environnement propre.
- Ramasser les excréments de son chien et les jeter dans une poubelle à la sortie du sentier.
- Toujours tenir son chien en laisse afin de ne pas déranger la faune et les autres randonneurs.

RESPECT DES INFRASTRUCTURES DU SENTIER DES EMBRUNS :

- Utiliser adéquatement le matériel laissé à la disposition des usagers afin de ne pas l'endommager
- Ne pas déplacer les infrastructures de marche ou d'observation installées le long du sentier.



Ce symbole représente les bornes kilométriques aux 500 mètres.



Ces balises sont utilisées pour identifier et diriger le randonneur dans la bonne direction tout au long du sentier. Il est donc impératif de bien les suivre lors de la randonnée.

Ces bornes vous renseignent sur le kilométrage parcouru et vous indiquent votre position approximative sur le sentier. La portion du sentier dans la carte ci-haut est de difficulté intermédiaire.

Télécharger la carte complète du Sentier des embruns sur www.mavillemavoix.com/projets

Partenaire principal



FONDS ALUMINERIE DE BAIE-COMEAU POUR LES COLLECTIVITÉS DURABLES

Un projet de la démarche :



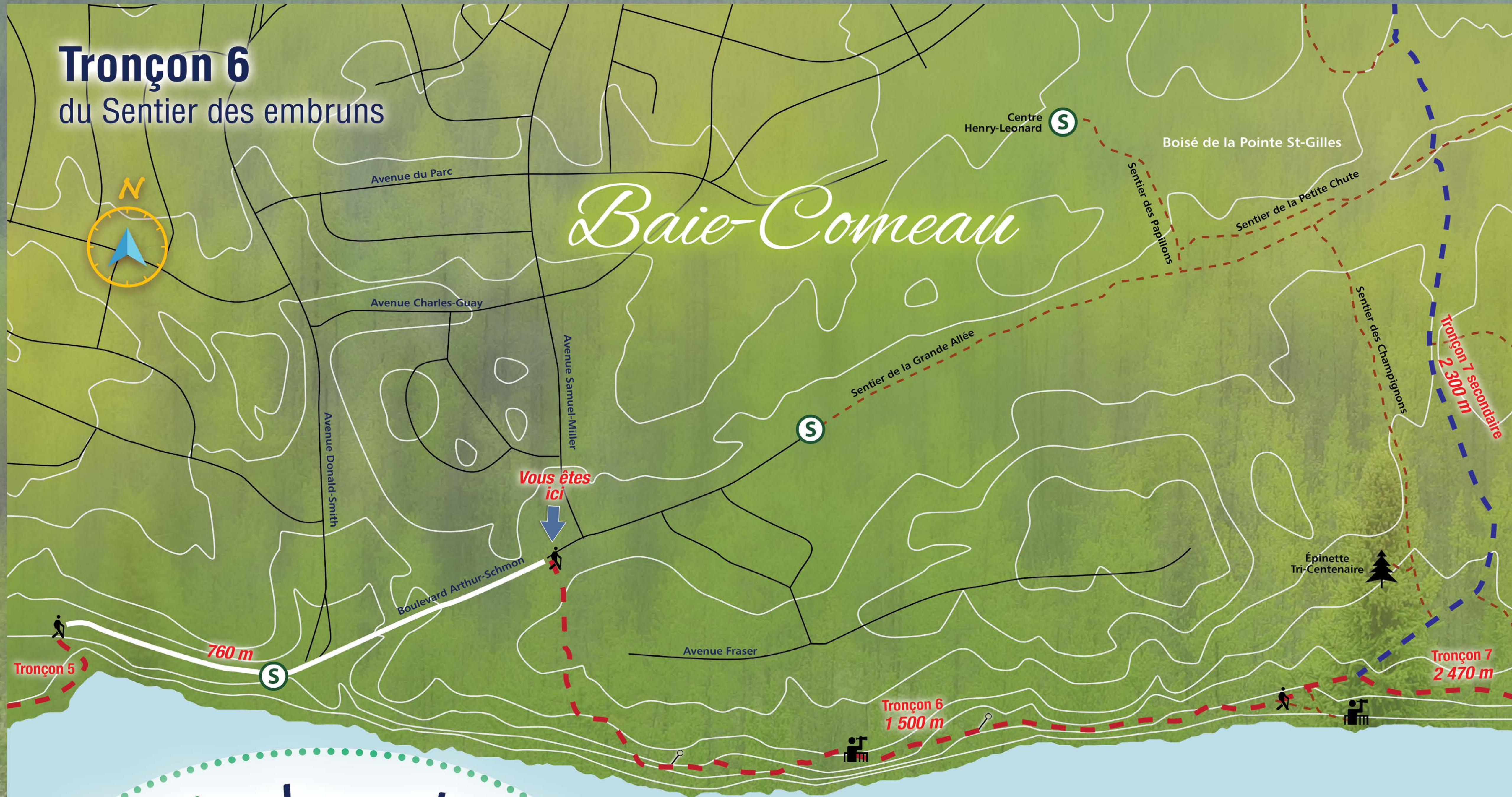
Partenaires de soutien :



Projet réalisé par CEDFOB et AECOM

Tronçon 6 du Sentier des embruns

Baie-Comeau



Fleuve Saint-Laurent

ÉTHIQUE DU RANDONNEUR

PRÉPARATION À FAIRE AVANT UNE SORTIE :

- Avertir un proche du lieu de sa sortie surtout lors d'une excursion en solitaire.
- Conserver à portée de main un moyen de communication.
- S'informer de la météo et apporter le matériel nécessaire selon la longueur de la marche (bouteille d'eau, linge adéquat, nourriture, trousse de premiers soins...).

COURTOISIE ENTRE USAGÉS :

- Respecte les autres usagés du sentier.
- Fournis l'aide requise à une personne blessée ou en difficulté en toutes circonstances dans la mesure où cela ne met pas sa vie ou celle d'autrui en danger.

RESPECT DE LA FAUNE ET LA FLORE :

- Utiliser uniquement le sentier pédestre afin de préserver la flore des lieux.
- Afin de pouvoir profiter d'un environnement propre, ne pas laisser de déchets sur place et les ramener avec soi.
- Ramasser et vidange adéquatement les excréments de son chien à l'extérieur du sentier ou dans une poubelle à la sortie du sentier.
- Conserver son chien en laisse lors de la balade afin de ne pas déranger la faune et les marcheurs environnant.

RESPECT DES INFRASTRUCTURES :

- Porter attention à utiliser adéquatement le matériel laissé à la disposition afin de ne pas l'endommager.
- Ne pas déplacer les infrastructures de marche ou d'observation installées le long du sentier.

Niveau de difficulté du sentier : **DIFFICILE**
Temps estimé : 45 MINUTES

Ces balises sont utilisées pour identifier et diriger le randonneur dans la bonne direction tout au long du sentier. Il est donc impératif de bien les suivre lors de la randonnée.

Télécharger la carte complète du Sentier des embruns sur www.mavillemavoix.com/projets

- Ce symbole représente les bornes kilométriques aux 500 mètres.
- Sentier des embruns
- Sentier des embruns secondaire
- Sentiers du Boisé de la Pointe St-Gilles
- Passage en milieu urbain
- Stationnement

Partenaire principal :



FONDS ALUMINERIE DE BAIE-COMEAU POUR LES COLLECTIVITÉS DURABLES

Un projet de la démarche :



Partenaires de soutien :



Projet réalisé par CEDFOB et AECOM

Conception et Impression : VOULTE COMMUNICATION

Tronçon 7 du Sentier des embruns



ÉTHIQUE DU RANDONNEUR

À PROPOS :

- Le tronçon 7 du sentier des Embruns emprunte les sentiers du Boisé de la Pointe St-Gilles possédant le statut de réserve naturelle. Il est demandé aux randonneurs de respecter les réglementations du Boisé.

PRÉPARATION À FAIRE AVANT UNE SORTIE :

- Avertir un proche du lieu de sa sortie surtout lors d'une excursion en solitaire.
- Conserver à portée de main un moyen de communication.
- S'informer de la météo et apporter le matériel nécessaire selon la longueur de la marche (bouteille d'eau, linge adéquat, nourriture, trousse de premiers soins...).

COURTOISIE ENTRE USAGÉS :

- Respecte les autres usagés du sentier.
- Fournis l'aide requise à une personne blessée ou en difficulté en toutes circonstances dans la mesure où cela ne met pas sa vie ou celle d'autrui en danger.

RESPECT DE LA FAUNE ET LA FLORE :

- Utiliser uniquement les sentiers pédestres afin de préserver la flore des lieux.
- Afin de pouvoir profiter d'un environnement propre, ne pas laisser de déchets sur place et les ramener avec soi.
- Ramasser et vidange adéquatement les excréments de son chien à l'extérieur du sentier ou dans une poubelle à la sortie du sentier.
- Conserver son chien en laisse lors de la balade afin de ne pas déranger la faune et les marcheurs environnant.

RESPECT DES INFRASTRUCTURES :

- Porter attention à utiliser adéquatement le matériel laissé à la disposition afin de ne pas l'endommager.
- Ne pas déplacer les infrastructures de marche ou d'observation installées le long du sentier.

Niveau de difficulté du sentier : **INTERMÉDIAIRE**
Temps estimé : **50 MINUTES**

Ces balises sont utilisées pour identifier et diriger le randonneur dans la bonne direction tout au long du sentier. Il est donc impératif de bien les suivre lors de la randonnée.

Télécharger la carte complète du Sentier des embruns sur www.mavillemaivoix.com/projets

- Ce symbole représente les bornes kilométriques aux 500 mètres.
- Sentier des embruns
- Sentier des embruns secondaire
- Sentiers du Boisé de la Pointe St-Gilles
- Passage en milieu urbain
- Stationnement

Partenaire principal :



FONDS ALUMINERIE DE BAIE-COMEAU POUR LES COLLECTIVITÉS DURABLES

Un projet de la démarche :



Partenaires de soutien :



Projet réalisé par CEDFOB et AECOM

